

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

30 novembre 2023

---

PPLC SOUVERAINETÉ DE LA FRANCE, NATIONALITÉ, IMMIGRATION ET ASILE - (N° 1322)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 15

présenté par

Mme Le Pen et les membres du groupe Rassemblement National

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 2, après le mot :

« origine »,

insérer les mots :

« , de sa culture, de sa langue ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Eu égard aux évolutions de la société française, cet amendement vise à rappeler qu'au-delà de l'origine, toute personne présente sur le sol français doit respecter la règle commune y compris lorsqu'elle heurte une autre culture ou langue.